

Pour accompagner son développement, Terres de Montaigu recrute :

## Un directeur du conservatoire de musique et de l'éducation aux arts vivants f/h

Poste de catégorie A ou B, filière culturelle ou administrative, à temps complet

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle, à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2026

### Une communauté d'agglomération, audacieuse, ambitieuse et innovante.

**Territoire jeune et familial**, Terres de Montaigu propose une offre très complète culturelle, sportive et de loisirs, et également éducative et de santé.

**Premier bassin industriel de Vendée** et engagé pour une croissance durable, Terres de Montaigu a le plus faible taux de chômage de France. Elle considère que l'emploi est la meilleure des insertions possibles et est fière de contribuer à offrir du travail pour tous. Le taux de pauvreté et le taux d'inégalité y sont ainsi très faibles.

**Dotée d'un plan climat Terres d'EnAIRgies**, la communauté d'agglomération entend conjuguer le développement économique avec un meilleur respect de l'environnement.

### Le schéma « Terres de Musiciens »

«Terres de Musiciens» traduit une forte ambition pour le développement de la musique sur le territoire. Celle-ci repose sur l'excellence, la motivation par la pratique collective et l'approche adaptée des élèves à particularité. La déclinaison est multidirectionnelle et vise à répondre au mieux au projet musical personnel de chaque habitant, en développant et en complétant les différentes propositions existantes sur le territoire, publiques et privées, scolaires et extrascolaires, dans une logique de complémentarité. Il se décline en trois axes :

- **L'éveil à la musique**, de la petite enfance au lycée, via les établissements scolaires
- **L'apprentissage de la musique**, via le cursus spécialisé du conservatoire, les écoles de musique associées au conservatoire, et les orchestres au collège.
- **La pratique amateur de la musique**, via les ensembles et orchestres amateurs du territoire, le conservatoire des adultes, et la pratique artistique des professeurs

### En chiffre

**Au conservatoire** : 300 élèves du cursus spécialisé, 22 professeurs, 15 disciplines, 4 orchestres, 15 ensembles.

**En milieu scolaire** : 150 élèves dans les 9 orchestres au collège, 3 000 écoliers de primaire sensibilisés par an.

**Les écoles associatives partenaires** : 200 élèves subventionnés au sein des 7 écoles associatives partenaires

**Les 3 ensembles partenaires** : Orchestre d'Harmonie, Ensemble Vocal, West Brass Band.

### Descriptif du poste.

En tant que directeur du conservatoire de musique et de l'éducation aux arts vivants, vous êtes sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint du pôle Culture et Patrimoine, et vous mettez en œuvre les orientations politiques portées par les élus et explicitées dans le schéma « Terres de Musiciens ». Votre poste comporte une dimension interne au conservatoire, avec l'appui de la responsable conseillère aux études et la chargée de vie scolaire et culturelle, ainsi qu'une forte dimension partenariale (établissements scolaires, écoles associatives, ensembles amateurs).

A plus long terme, vous pilotez la réflexion autour du nouveau conservatoire, incluant potentiellement le classement, l'élargissement des disciplines enseignées, et la conception du projet architectural.

### Vos missions.

#### Projet pédagogique du conservatoire.

- En lien avec la responsable conseillère aux études et la chargée de vie scolaire et culturelle, supervise l'activité du conservatoire (formation musicale, pratiques collectives, auditions et concerts) et l'animation des études des élèves
- Préside le conseil pédagogique, et s'assure de sa cohérence avec les orientations éducatives du territoire
- Évalue les professeurs instrumentistes, et s'assure de l'adéquation de leur posture et leur enseignement au projet « Terres de Musiciens » et au projet du conservatoire.

#### Projet pédagogique hors les murs.

- En lien avec la responsable conseillère aux études, supervise les programmes "musique à l'école" et l'animation des dynamiques pédagogiques des écoles associatives.
- En lien avec la chargée de vie scolaire et culturelle, anime le projet pédagogique du programmes et "orchestres au collège"
- En lien avec la responsable de la programmation artistique du pôle, pilote le parcours d'éducation aux arts vivants, et le programme Mont'en Scène.

- Oriente et valide par lettre de mission les propositions pédagogiques complémentaires réalisées hors temps scolaire

#### **Projet artistique du conservatoire**

- Pilote les partenariats artistiques avec les ensembles partenaires du conservatoire : Orchestre d'Harmonie du Pays de Montaigu, Ensemble Vocal Terres de Montaigu, West Brass Band
- Propose au DGA Culture et Patrimoine une programmation de la saison des professeurs

#### **Partenariats**

- Pilote les conventions de partenariats avec l'éducation nationale, les établissements scolaires, les écoles associatives d'arts vivants (musique, théâtre, danse)
- Mets en œuvre le plan d'aide à la pratique de la musique en direction des familles des élèves des écoles associatives

#### **Projet d'évolution du conservatoire**

- Pilote la réflexion en vue du classement en tant que conservatoire à rayonnement intercommunal
- Mène les réflexions sur l'élargissement potentielle des disciplines enseignées
- En lien avec la direction de l'ingénierie, pilote la conception du projet architectural

#### **Votre profil.**

Cadre A ou cadre B de la filière culturelle ou administrative, titulaire d'un diplôme d'État ou certificat d'aptitude en musique, ou disposant d'une solide expérience en gestion d'établissement culturel.

Compétences : pilotage stratégique, management d'équipe, gestion budgétaire et administrative, conduite de projets éducatifs.

#### **Rémunérations et avantages.**

**Rémunération** : rémunération statutaire + régime indemnitaire attractif avec :

- pour la filière culturelle : l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves (la collectivité a instauré les 3 parts de l'ISOE : fixe, modulable et fonctionnelle)
- pour la filière administrative : l'Indemnité de Fonction de Sujétion et d'Expertise (IFSE mensuelle) et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

#### **Avantages sociaux :**

- 144 € / mois de titres restaurants dont 50 % de participation employeur avec une carte de paiement électronique
- Contrat de groupe pour la prévoyance (garantie maintien de salaire) avec une participation employeur allant de 50 % à 90 % du coût
- Participation employeur de 15 € à la complémentaire santé,
- Nombreux avantages sociaux et prestations via les comités d'entreprises de la fonction publique territoriale (CNAS, FDAS, et COS).

**Temps de travail** : Poste à temps complet, à 39 heures hebdomadaires (25 jours de congés annuels + 22 jours de RTT correspondant principalement aux 9 semaines de fermetures du conservatoire). Horaires à adapter à l'activité du conservatoire et à la mission. Télétravail possible 1 jour par semaine.

**Autres** : Permis B indispensable

#### **Modalités de recrutement.**

Recrutement par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle, à temps complet. Poste à pourvoir au 01<sup>er</sup> septembre 2026.

**Candidatures** : adresser CV, lettre de motivation avec prétentions salariales, dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires avant **le 9/05/2026** par mail à : [recrutement@terresdemontaigu.fr](mailto:recrutement@terresdemontaigu.fr) ou à Terres de Montaigu - Direction des ressources humaines 1 rue Henri Joyau 85600 MONTAIGU VENDEE.

**Contacts** : Frédéric Couturier, Directeur Général Adjoint en charge de la culture / Vincent Jaillot, actuel directeur de la musique – Tél : 02 51 46 45 41

**Jury d'entretiens** : 1<sup>ère</sup> séquence d'entretien : le 20/05/2026

## **Terres de Montaigu, c'est aussi...**

### **Une situation géographique accessible**

Accès facile en train (25 mn de Nantes, de la Roche-sur-Yon) et par les axes routiers (A83 et A87)

### **Un territoire culturel et sportif**

Printemps du Livre, Mondial Football Montaigu, fort tissu associatif, etc.

### **Des services à la population nombreux et de qualité**

170 commerces, gare SNCF, centre hospitalier départemental, collèges, lycées, instituts d'enseignement supérieur, centre aquatique, théâtre, cinéma, conservatoire de musique...